Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 32 (1937)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Zentralvorstand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aus den Sektionen

Genève. L'assemblée annuelle de la « Société d'art public », dont l'objectif est si recommandable, a eu lieu récemment.

Du rapport de M. Léon Moriaud, ancien président, qui concerne les années 1927—1932, il résulte que parmi les questions discutées au sein du comité se trouvent l'affichage le long des routes, problème qui a été résolu par une nouvelle loi, ainsi que l'« aménagement » de la vieille ville, le classement de nombreux hôtels particuliers. A cet égard, les vues du comité ont été admises par la Commission des monuments et des sites. Enfin les voies d'accès de la S. d. N. ont longuement retenu l'attention de l'Art public.

M. Edm. Fatio, qui assume la présidence dès 1933 avec un grand dévouement, à présenté ensuite un rapport très complet relatif aux années 1933 à 1935. Durant cette période l'Art public s'est efforcé de défendre le « Visage aimé de la Patrie » contre les atteintes que d'aucuns voudraient lui porter. Ainsi, eut-il à se féliciter d'être intervenu pour que la propriété de M. Gaston Duval, à Pregny, en bordure de la route de Suisse, ne devienne pas zone de hautes constructions. Les nombreuses démarches de MM. Edm. et Guill. Fatio au sujet de l'emplacement de la grande serre de l'Ariana, d'une utilité discutable, ont été couronnées de succès. Ainsi cette verrue est voilée derrière un massif de verdure et ne dépare pas le paysage. La sauvegarde des essences de nos promenades a retenu également l'attention du comité. Ses efforts et ceux d'autres sociétés ont décidé les pouvoirs publics à nommer une commission forestière qui a déjà présenté un rapport en vue de rechercher les meilleurs moyens de sauver les arbres d'une lente destruction. L'Art public est intervenu aussi, hélas ! sans succès, auprès du Grand Conseil et du Conseil municipal de Bardonnex pour protester contre l'élargissement et la correction de la route Landecy-Charrot, travaux jugés inutiles et entraînant des déprédations naturelles. Il y a lieu toutefois d'espérer que les beaux arbres le long de cette voie ne seront point attaqués.

La question de la malencontreuse Tour de Rive, qui a si vivement préoccupé l'opinion publique, a été discutée à l'Art public. Les protagonistes de cette monstruosité, en dépit du droit, ont passé outre. La Société intervint, de concert avec d'autres groupement artistiques, auprès des Intérêts de Genève pour qu'ils renonçassent à leur projet, comportant la création d'une série de fontaines monumentales sur nos quais et censées décoratives. Idée néfaste. On ne connaît pas encore le résultat. En fin de séance, M. Henry Naef, de Bulle, vice-président du comité central du Heimatschutz, apporta en son nom de précieux encouragements et se plut également à rendre hommage au comité de l'Art public pour l'entrain dont il fait preuve; bien que ne faisant pas parler de lui, il n'en accomplit pas moins une utile besogne et mérite de ce fait d'attirer vers lui un nombre toujours plus élevé de membres.

La partie administrative fut précédée d'une visite des nouveaux bâtiments de la S. d. N. sous l'experte direction de M. Guillaume Fatio.

M. M.

Zentralvorstand

Das Stift Einsiedeln prüft zur Zeit die Errichtung eines Turn- und Theatersaales an der Nordostecke der Klosteranlage. Da nun eine gewisse Gefahr besteht, dass die einzigartig geschlossene Anlage des Stiftes mit seiner von drei Seiten eingebauten Kirche, die nördlich der Alpen ihres Gleichen sucht, darunter unwiederbringlichen Schaden erleide, hat sich der Zentralvorstand an den Fürstabt und die Kapitelsherren gewandt, damit nach einer Lösung gesucht werde, die dem grossartigen Bauwerk gerecht sei. Da sich das Stift Einsiedeln immer tatkräftig auf Seite des Heimatschutz gestellt hat, dürfen wir erwarten, dass man dort nach einer Lösung suche, die auch den kommenden Geschlechtern Freude mache.

REDAKTION: DR. ALBERT BAUR, RIEHEN BEI BASEL, MORYSTR. 4 a, TELEPHON 25.648